

Diploweb
Septembre 2015

Cynthia Ghorra-Gobin est directeur de recherche CNRS-CREDA, Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 et visiting professor à Berkeley (1^{er} semestre 2015). Elle a dirigé les deux versions du *Dictionnaire critique de la mondialisation* (Armand Colin, 2006, 2012) et vient de publier *La métropolisation en question* (PUF, 2015).

De la métropole : Une figure urbaine en quête d'une réflexion géopolitique

Il fut un temps où l'urbanisation se traduisait par la formation de villes et de banlieues. Avec la mondialisation et la globalisation, la ville se recompose et se transforme. Il est ainsi question de l'émergence d'une nouvelle figure urbaine que les traditions scientifiques françaises et anglo-américaines qualifient de « métropole » et parfois de « *city-region*¹ ». Celle-ci ne fait pas référence à un vaste territoire s'organisant autour d'une ville centre, elle renvoie plutôt à un processus de reconfiguration spatiale, économique sociale et culturelle s'élaborant au profit d'une structure polycentrique. Ce changement se produit sous l'effet de la métamorphose d'un capitalisme désormais financiarisé et de l'intensification de flux dynamisée par la révolution numérique (Mongin, 2013).

Aussi à l'heure où le territoire national se recompose, les géographes célèbrent l'éclosion des territoires (Antheaume & Girault, 2005) dont celle du territoire métropolitain (Ghorra-Gobin, 2015 ; Subra, 2012 ; Veltz, 2005). En France la question métropolitaine fait l'objet d'un vif débat depuis son institutionnalisation le 1^{er} janvier 2015². Aux Etats-Unis, il n'est pas question d'institutionnaliser la métropole mais le terme de « révolution » est largement utilisé pour rendre compte des processus de métropolisation et pour signifier l'importance du bouleversement économique, social et culturel qui ne va pas sans entraîner des répercussions d'ordre géopolitique (Katz & Bradley, 2014 ; Teaford, 2006).

Les deux traditions scientifiques (France- Etats-Unis) convergent pour expliquer le caractère inédit de la métropole. Celle-ci présente des enjeux multidimensionnels qui ne peuvent en aucun cas se limiter à un simple récit opposant la « France périphérique » à la « France des métropoles » (Guilluy, 2014). Ne doit-on pas plutôt se représenter la métropole comme une figure urbaine en quête d'une réflexion géopolitique ?

La convergence de deux traditions (France, Etats-Unis)³

¹ . Les Anglo-américains utilisent indifféremment « *metropolitan area* » et « *city-region* ».

² . La métropole a fait l'objet de la loi MAPTAM (modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles) publiée au JO le 28 janvier 2014.

³ . Dans son dernier ouvrage sur la métropolisation, l'auteur a choisi d'ancrer l'analyse dans une dimension comparatiste.

L'avènement d'une réalité métropolitaine fonctionnelle a été suggéré et confirmé par des travaux de sciences sociales au cours des vingt-cinq dernières années en France comme aux Etats-Unis.

En France, la métropolisation a intégré le débat sur la décentralisation, suite au constat de la faible efficacité de la formule intercommunale : la loi Chevènement (1999) n'ayant pas réussi à insuffler un sentiment d'appartenance et un lien social intercommunal d'ordre métropolitain. La métropole s'inscrit dans la réforme territoriale (Acte III de la décentralisation).

Aux Etats-Unis, le discours sur la métropolisation participe de la reconnaissance de la mondialisation et de la globalisation. Ce qui explique d'ailleurs l'invention, dès le début des années 1990, des termes *edge city* (Garreau, 1991) et *global city* (Sassen 1991) pour rendre compte (1) d'un processus de décentralisation économique au profit des banlieues qui jusqu'ici étaient principalement résidentielles et (2) de la concentration d'emplois à haute valeur ajoutée (les fonctions supérieures de l'économie globalisée) dans les quartiers centraux de villes dites globales.

En France, l'Insee, l'organisme en charge du recensement, prend en compte le volet économique de la métropolisation et invente l'expression « emplois métropolitains supérieurs » (EMS) dès 2002 pour identifier les emplois intégrant un contenu décisionnel élevé. En 2009, il est fait référence aux « cadres des fonctions métropolitaines » (CFM) qui participent de la recherche, de prestations intellectuelles, du commerce inter-entreprises, de la gestion ainsi que de la culture et des loisirs. Ces fonctions dites métropolitaines sont qualifiées de stratégiques pour la nation, comme le suggère l'Agenda de Lisbonne (2000).

Quelques années plus tard, l'économiste-géographe Richard Florida (2002) crée l'expression « classes créatives » pour désigner les personnes hautement qualifiées dans des secteurs aussi variés que la finance, la gestion, les arts, l'architecture etc... qu'il convient d'attirer dans un contexte marqué par la concurrence entre territoires métropolitains. La classe créative faisant référence à la nouvelle élite dont les aspirations (en termes de modes de vie) doivent désormais être prises en compte dans tout projet d'aménagement.

En France, la principale contribution visant à démontrer le poids économique des métropoles revient à Pierre Veltz (1995) qui n'a cessé d'affirmer combien l'explosion des investissements directs à l'étranger (IDE) conduisait à l'élaboration de vastes réseaux transnationaux de production ou encore d'échanges de type inter-entreprises, au-delà du traditionnel commerce international.

Dans les deux traditions, la métropole est perçue comme la figure urbaine représentant la croissance, la richesse et la puissance des nations. Une affirmation qui conduit à poser la question des enjeux métropolitains.

Le principal enjeu : assurer une croissance soutenable

La métropole, en tant que figure urbaine inédite présente des aspects qui méritent d'être travaillés et discutés. Il lui revient notamment d'assurer sa prééminence dans les flux (matériels et immatériels) de l'économie globalisée -- système intermétropolitain-- et d'autre part d'œuvrer à sa soutenabilité d'un point de vue social et environnemental⁴. Ce qui est loin d'être évident, compte tenu du problème des inégalités.

Aux Etats-Unis, Myron Orfield (1997) fut le premier à dénoncer les inégalités entre les multiples municipalités qui composent la métropole et à plaider en faveur d'un gouvernement métropolitain. Il revendique le principe d'une métropolitique (*metropolitics*), soit l'invention d'une sphère politique à l'échelle de la métropole (donc supracommunale) pour assurer son rayonnement et mener une politique de redistribution fiscale. En d'autres termes il s'agit de dépasser le « localisme municipal » pour œuvrer à l'échelle du territoire métropolitain.

En France, Philippe Estèbe (2005) critique aussi bien l'émiettement municipal de la métropole que le morcellement de l'intercommunalité. Dans ses travaux avec Magali Tallandier, il souligne combien l'instauration de l'intercommunalité --qui avait pour ambition de façonner du relationnel intermunicipal-- ne réussit pas à fédérer l'ensemble des municipalités susceptibles de participer à la dynamique métropolitaine. Il plaide pour l'invention de la métropole, comme nouvelle structure politique. Le géographe Christophe Guilluy (2014) remet en cause le périmètre métropolitain qu'il oppose à la « France périphérique ». Il fait ainsi preuve d'indifférence à la distance entre quartiers sensibles et quartiers gentrifiés, soit aux écarts de richesse intramétropolitains (Donzelot, 2013).

Aux Etats-Unis, compte tenu de la forte ségrégation sociale et raciale opposant les *urban inner cities* et les *suburban inner cities* aux riches municipalités, c'est la thématique des inégalités entre municipalités qui représente un des principaux enjeux géopolitiques. Aussi la question centrale demeure celle de la redistribution fiscale dans la sphère métropolitique pour reprendre l'expression de Myron Orfield.

La métropole ou l'émergence d'une géopolitique intramétropolitaine et intermétropolitaine

En France comme aux Etats-Unis, la métropolisation se comprend comme un processus majeur allant dans le sens d'une recomposition de l'ensemble du territoire national. Il s'agit d'une restructuration économique, sociale, culturelle et politique au profit des métropoles. L'institutionnalisation de la métropole dont le but est d'assurer l'insertion de la France dans la globalisation, répond bien à cet objectif. Elle entraîne, de fait, un rééquilibrage des forces politiques traditionnelles organisées à l'échelon municipal et régional. La dimension géopolitique est de ce fait incontournable puisqu'il s'agit de repositionner les relations intercommunales au sein de la métropole ainsi que les relations de la métropole avec la région.

La métropole, contemporaine de la mondialisation et de la globalisation, participe également de l'espace intermétropolitain au sein duquel transitent les flux matériels et

⁴. Les dimensions sociales et environnementales sont multiples et variées mais il est difficile de les développer en quelques lignes.

immatériels entre métropoles localisées dans le territoire national ou dans le reste du monde. Cet espace intermétropolitain qui est de nature transcalaire car relevant du « glocal »⁵ présente une dimension géopolitique incontournable au même titre que l'intramétropolitain. Et cette géopolitique ne peut en aucun cas être assimilée aux relations interétatiques et intergouvernementales. La métropole se présente ainsi pour le moment comme une nouvelle figure urbaine en quête de réflexion géopolitique.

Quelques repères bibliographiques

Antheaume B. et F. Girault (dir.), *Le territoire est mort ! Vive les territoires !*, Paris, IRD, 1995.

Donzelot J., *La France des cités. Le chantier de la citoyenneté urbaine*, Paris, Fayard, 2013.

Estèbe Ph. & M. Tallandier, "La carte politique, instrument de la solidarité urbaine? L'intercommunalité à l'épreuve de la polarisation sociale », *Rapport PUCA*, 2005.

Florida R., *The Rise of the Creative Class: And how it is Transforming Work, Leisure, Community and Everyday Life*, Basic Books, 2003.

Garreau J., *Edge City: Life on the New Frontier*, New York, Anchor Books, 1991.

Ghorra-Gobin C., *La métropolisation en question*, Paris, PUF, 2015.

-----, *Les Etats-Unis entre local et global*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2000.

Guilluy Ch., *La France périphérique. Comment on a sacrifié les classes populaires*, Paris, Flammarion, 2014.

Katz B. & J. Bradley, *The Metropolitan Revolution*. Washington D.C., Brookings Institution press, 2013.

Mongin O. , *La ville des flux. L'envers et l'endroit de la mondialisation urbaine*, Paris, Fayard, 2013.

Orfield M., *Metropolitics. A Regional Agenda for Community and Stability*, Washington D.C., Brookings Institution press, 1997.

Subra Ph., *Le Grand Paris. Géopolitique d'une ville mondiale*, Paris, Armand Colin, 2012.

Teaford J.C., *The Metropolitan Revolution: The Rise of Post-Urban America*, Columbia University press, 2006.

Veltz P., *Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel*, Paris, PUF, 2005.

⁵. Le « glocal » renvoie à l'interférence entre le local et le global. Pour plus de précisions, consulter le *Dictionnaire critique de la mondialisation*, Paris, Armand Colin, 2012.